MINISTERE DE LA SANTE **BURKINA FASO**

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !

75EME SESSION DU COMITE REGIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) POUR L'AFRIQUE LUSAKA (ZAMBIE), 25-27 AOÛT 20225

DECLARATION DU BURKINA FASO

PILIER 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle

POINT 8 : Accélérer les progrès en matière de santé et de bien-être des femmes, des enfants et des adolescents en transformant les systèmes de santé dans la Région africaine

Document AFR/RC75/5

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso félicite le Secrétariat pour la qualité de son rapport qui traite des défis et des mesures nécessaires pour améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents en Afrique.

Le Burkina Faso, fidèle à ses engagements, poursuit résolument ses efforts afin d'assurer à chaque citoyen l'accès à des services de santé de qualité, en œuvrant notamment au renforcement de l'offre de soins en matière de santé de la reproduction.

Les progrès obtenus par mon pays ces dernières années témoignent de cette volonté. En effet, le ratio de mortalité maternelle est passé de 330 à 198 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2015 et 2021, soit une réduction de 40 %. Aussi, les taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de cinq ans ont connu une baisse significative.

Dans l'optique de répondre aux défis persistants, le Burkina Faso met en œuvre des stratégies structurantes, qui sont entre autres :

- la gratuité des soins pour les mères et les enfants de moins de cinq ans, et la gratuité de la planification familiale ;
- le renforcement de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant ;
- la promotion de l'auto-prise en charge en planification familiale ;
- le développement d'un paquet de services adaptés aux jeunes, afin de prévenir les grossesses non désirées, le VIH et les comportements à risque.
- la formation de médecins à la chirurgie essentielle, aux audits systématiques des décès maternels et périnatals ;
- La mise en place du système de gestion d'incident (SGI) pour l'élimination des décès maternels et périnatals évitables

Le Burkina Faso poursuit également ses efforts en vue de la mise à l'échelle de certaines bonnes pratiques comme le mentorat clinique des sage-femmes, du renforcement des infrastructures pour une prise néonatales adaptée, la promotion des comportements favorables à la santé des adolescents et des jeunes.

L'ambition des autorités du Burkina Faso est claire et constante : **bâtir un système de santé équitable, résilient et inclusif, garantissant à chaque femme, chaque enfant et chaque adolescent le droit fondamental à la santé et au bien-être.**

Pour terminer, le Burkina Faso prend note du rapport et invite le Comité régional à adopter les mesures qui y sont proposées.

Je vous remercie !

P.S. : Temps : 3mn